

COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal du 12 Janvier 2016

L' an 2016 et le 12 Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de HUISMAN Bruno Maire

Présents : M. HUISMAN Bruno, Maire,
M.SALZARD Michel, M. GASQUET Pascal, Mme FLORIS Sylvie, maires-adjoints.
Mme GAYCHET Laëtitia, M. DE GAULLE Laurent, M. SOUTIF Michel, conseillers délégués.
Mme UGUEN Gwenaëlle, Mme COUDIERE Colette, M. DEFOSSE Eric, M. CROWTHER-ALWYN John, conseillers.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme SAGLIER Anne à M. HUISMAN Bruno

Absent(s) :

Mmes : LELEU Marie, LEPRETRE Anne-Claire, M. SCHLEGEL William

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 08/01/2016

Date d'affichage : 08/01/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de Pontoise
le : 14/01/2016

et publication ou notification
du :

A été nommée secrétaire : Mme FLORIS Sylvie

Objet des délibérations

SOMMAIRE

DCM2016-170 : NOMINATION DES DELEGUES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DCM2016-171 : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITUTAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SMIRTOM

réf : DCM2016-170 : NOMINATION DES DELEGUES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté du Préfet de Région d'Ile de France du 4 mars 2015 portant schéma régional de la coopération intercommunal et notamment sa proposition de modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron ;

Vu l'arrêté du préfet du Val d'Oise du 29 mai 2015 prescrivant l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron aux communes d'Auvers- sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmondois ;

Vu la délibération du 26 mars 2015 de la commune de Berville demandant son retrait de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron pour intégrer la Communauté de Communes du Vexin Centre ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 juin 2015 approuvant le retrait de la commune de Berville ;

Considérant la nécessité de modifier la composition du Conseil communautaire de la Communauté à la date du 1er janvier 2016 lors de l'intégration des nouvelles communes, Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmondois.

Monsieur le Maire rappelle que les nouveaux statuts de la Communauté de Communes ont été votés suite à l'intégration des 3 communes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmondois et qu'il convient donc de délibérer sur la nomination de ces délégués.

La commune de Valmondois a 2 délégués au Conseil communautaire

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'unanimité

DECIDE de la nomination de Monsieur Bruno HUISMAN, Maire, délégué titulaire et de Madame Anne SAGLIER, 2ème maire-adjoint, deuxième délégué titulaire

réf : DCM2016-171 : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SMIRTOM

Vu l'intégration de la commune de Valmondois à la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes, à compter du 1er janvier 2016,

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de proposer à la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) auquel la commune de Valmondois adhère

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

PROPOSE :

- Pascal GASQUET : délégué titulaire
- Michel SOUTIF : délégué suppléant

En mairie, le 14/01/2016
Le Maire
Bruno HUISMAN

